



Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 11 mars 2022, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Fabrice ROSAY, Secrétaire général pour les affaires régionales représentant M. le Préfet de la région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie.

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

d'approuver la prise en charge des opérations constituant le 1<sup>er</sup> programme sus-décrites pour un montant total de 9 830 000 € selon les clés de financement précisées, sous réserve de l'accord définitif de la Région et d'autoriser le Directeur général à signer les conventions associées.

Opération	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie	Remarque		
<b>Interventions MRN, LHSM, CUCLM</b>									
Eco-quartier Flaubert - SCI Hoche à Rouen	Travaux de désamiantage et déconstruction	Métropole Rouen Normandie	300 000 €	30%	90 000 €	40%	120 000 € 30%	90 000 €	
Rollin à Saint Etienne du Rouvray	Travaux de désamiantage et déconstruction	Métropole Rouen Normandie	150 000 €	30%	45 000 €	40%	60 000 € 30%	45 000 €	
Toufflet à Saint Etienne du Rouvray	Travaux de désamiantage et déconstruction	Métropole Rouen Normandie	350 000 €	30%	105 000 €	40%	140 000 € 30%	105 000 €	
ZAC Nouveau Bassin - Marché de Gros et bâtiments voisins à Caen	Travaux de désamiantage et déconstruction	Caen la Mer	1 150 000 €	30%	345 000 €	40%	460 000 € 30%	345 000 €	
SONEN - Fleury-sur-Orne	Travaux de préfiguration paysagère	Caen la Mer	1 700 000 €	30%	510 000 €	40%	680 000 € 30%	510 000 €	Demande de subvention REACT en cours d'instruction par la Région
Ancien site Evers à Epouvville	Complément Travaux de dépollution	Le Havre Seine Métropole	1 000 000 €	30%	300 000 €	40%	400 000 € 30%	300 000 €	Demande de subvention REACT en cours d'instruction par la Région
<b>Sous total</b>			<b>4 650 000 €</b>		<b>1 395 000 €</b>		<b>1 860 000 €</b>	<b>1 395 000 €</b>	
<b>Intervention Villes moyennes</b>									
Ferme du Breuil - Mezidon Canon	Travaux de réhabilitation	Lisieux Normandie	2 200 000 €	37,5%	825 000 €	25%	550 000 € 37,5%	825 000 €	Délibération proposée au CA EPF en mars 2022 pour appliquer un bonus secteur gare de 5% (pris en charge par l'EFF pour abaisser la part collectivité) - la part EPF passerait de 37,5% à 42,5%; la part collectivité passerait de 25% à 20%
OMYACOLOR - Gruchet-le-Valasse	Travaux de désamiantage et déconstruction	Caux Seine Agglo	850 000 €	37,5%	318 750 €	25%	212 500 € 37,5%	318 750 €	
GOHIN - Vire	Travaux de désamiantage/déconstruction et préfiguration paysagère	Intercom Vire en Noireau	750 000 €	37,5%	281 250 €	25%	187 500 € 37,5%	281 250 €	
SIM - Brionne	Travaux de désamiantage et déconstruction	CC Intercom Bernay Terres de Normandie	450 000 €	37,5%	168 750 €	25%	112 500 € 37,5%	168 750 €	
Ancien garage - Mortain Bocage	Travaux de déconstruction et désamiantage	CA du Mont Saint Michel	300 000 €	37,5%	112 500 €	25%	75 000 € 37,5%	112 500 €	
Ancien garage - Beauvoir	Travaux de déconstruction et désamiantage	CA du Mont Saint Michel	250 000 €	37,5%	93 750 €	25%	62 500 € 37,5%	93 750 €	
Eco-quartier à Louviers	Complément Etudes techniques pollution	CASE	80 000 €	37,5%	30 000 €	25%	20 000 € 37,5%	30 000 €	Complément à la convention du 11/07/2018 d'un montant de 80 000 € HF (dont 28 000 € de participation EPF)
<b>Sous total</b>			<b>4 880 000 €</b>		<b>1 830 000 €</b>		<b>1 220 000 €</b>	<b>1 830 000 €</b>	
<b>Intervention Autres territoires</b>									
Ancien silo - Nonancourt	Travaux de désamiantage et déconstruction	CA Pays de Dreux	200 000 €	40%	80 000 €	20%	40 000 € 40%	80 000 €	
Gloria - Carantan les Marais	Complément Travaux de déconstruction/dépollution	CdC Baie du Cotentin	100 000 €	40%	40 000 €	20%	20 000 € 40%	40 000 €	
<b>Sous total</b>			<b>300 000 €</b>		<b>120 000 €</b>		<b>60 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	
<b>Total interventions programme 1 - Fonds friches</b>			<b>9 830 000 €</b>		<b>3 345 000 €</b>		<b>3 140 000 €</b>	<b>3 345 000 €</b>	

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée  
A Rouen, le

L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Dominique LEPETIT

18 MARS 2022